



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد  
الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



P.V C.R.Q.D N° 08 du 24 mars 2013

Membres Présents : Mrs KARTALI/ DJ – BENARBIA.M – KAHOUADJI.A

Ordre du jour: affaires administratives & disciplinaires championnat R2/D2

**AFFAIRES DISCIPLINAIRES**

**AFFAIRE N°76 Bis: réserve par évocation L.R.H.B.-Oran**

- ☞ Vu les réserves formulé par le club C.S.O (affaire N°76 P.V C.R.Q.D N° 05 du 21 février 2013).
- ☞ après vérification de la feuille de match de la rencontre HBC-M.SIG en date du 15-02-2013
- ☞ Vu la participation du joueur MAIDA .MELIANI Lic/N°687 du club M.Sig sous le coup d'une sanction
- ☞ Vu la qualification (renouvellement hors délais- BSDF N°56-) du joueur MAIDA .MELIANI Lic/N°687 en date du:14-02-2013
- ☞ après vérification du PV CRQD N°22 du 22 mai 2012 (affaire N°156)
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

**DECISION**

- ☞ Réserves recevables dans la forme et dans le fond.
- ☞ Réserves fondées
- ☞ Match en faveur du club HBC par le score de (10-00)
- ☞ Les sanctions disciplinaire et financière parue sur l'affaire N°76 P.V C.R.Q.D N° 05 du 21 février 2013 sont maintenues.

**AFFAIRE N°85: Ren : U.S.T - W.C.B.Oued. Sly S/G D2 du 15/03/2013**

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
- ☞ 2<sup>ème</sup> Avertissement OFF (A) Mr. ABDESLAMI .H Lic/N°442 du club W.C.B.O.S.
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

**DECISION**

- ☞ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club W.C.B.O.S. (2<sup>ème</sup> Avertissement)

**AFFAIRE N°86: Ren : I.R.B.Fornaka - N.G.Hennaya S/G R2 du 16/03/2013**

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
- ☞ Defaut de presentation de licence de OFF (B) BENAISSA .B CNI N°948584 du club N.G.Hennaya
- ☞ Avertissement OFF (A) Mr. MEDDAH.A Lic/N°280 du club IRBF.
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

**DECISION**

- ☞ Il est infligé une amende de 600 DA au Club N.G.Hennaya
- ☞ Avertissement confirmé OFF (A) MEDDAH.A Lic/N°280 du club IRBF

**AFFAIRE N°87: Ren : M.C.O.T - N.R.A.E.T S/G R2 du 15/03/2013**

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
- ☞ Avertissement OFF (C) Mr. SARI.R Lic/N°630 du club MCOT.
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

**DECISION**

- ☞ Avertissement confirmé OFF (C) Mr. SARI.R Lic/N°630 du club MCOT.

TOUTES LES DECISIONS PARUES SUR LE PRÉSENT PV. PRENNENT  
EFFET A COMPTER DU : 31 MARS 2013

Secrétaire de séance  
BENARBIA.M

le président C.R.Q.D  
KARTALI - DJ